

Les ricochets



Dispositif départemental contingenté à 8 classes d'école de la Haute-Vienne, situées à proximité de Limoges. L'école doit obligatoirement s'engager avec une classe de GS et une classe de CP. Inscription jusqu'au 15 juin 2024. Il est possible de prendre contact avec la conseillère pédagogique référente avant de s'inscrire dans ADAGE

LE PROJET

Description :

Le dispositif départemental « Les ricochets » propose aux enseignants de 8 classes de GS et CP du 87 (4 écoles avec pour chaque école, 2 classes de GS et CP) de s'engager sur un projet artistique pendant 2 ans. L'objectif est de développer chez les élèves des pratiques artistiques, surtout en danse, tout en provoquant une rencontre entre les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Danse

Partenaires :

DRAC
Projet porté et coordonné par l'Opéra de Limoges.

Articulation avec un projet 2d degré : non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Conseiller pédagogique référent (nom et prénom)

Intervenant :

Un ou deux artistes de la compagnie partenaire : collectif AAO / Carole Vergne

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Rencontrer une œuvre chorégraphique, des artistes danseurs et chorégraphes, d'autres enseignants et élèves pour échanger sur les différentes expériences.

Pratiquer :

Pratiquer la danse avec un artiste chorégraphe et approfondir cette expérience dans différentes disciplines scolaires.

Connaître :

Connaître du vocabulaire pour s'exprimer, des œuvres et des artistes danseurs-chorégraphes. Connaître et respecter les opinions d'autrui.



Restitutions envisagées :

Exposition des différents travaux réalisés par les élèves durant les 2 années, dans l'école et dans la Maison des Arts et de la Danse (MAD, Limoges).

Etapas prévisionnelles :

Année 2024-2025 :

- Dans chaque école retenue, l'action s'adresse aux élèves de GS et CP
- GS : assiste au spectacle « Les Giboulis » (J. 15 et V. 16 mai 2025)
+ réalise un atelier de 1h de danse avec un professionnel
- CP : assiste à une résidence d'artiste pour le spectacle « Patatra ! » (Collectif AAO/ Carole Vergne) (L. 12 mai 2025 : matin 2 classes + AM 2 classes)
+ réalise un atelier de 1h de danse avec un professionnel
- Pour GS et CP : Exposition à la MAD

Année 2025-2026 :

- Dans chaque école retenue, l'action s'adresse aux élèves de CP et CE1
- CP et CE1 assistent au spectacle « Patatra ! » avec les 8 classes concernées (Collectif AAO/ Carole Vergne)

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Les ateliers de pratique, les échanges en bord plateau.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

- Les déplacements des élèves à la MAD (transport).
- Les billets pour découvrir le spectacle de la compagnie partenaire (billetterie de 5€ par élève).
Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagement à financer les frais de transport et de billetterie (oui/non)

Pour en savoir plus : pascaline.larant@operalimoges.fr, site de la compagnie

Contact : pascaline.larant@operalimoges.fr, severine.dalher@ac-limoges.fr (DAAC danse cirque)